

Le 29 mai 2025

APPEL D'OFFRES PUBLIC

AGRANDISSEMENT DU CHALET REINER-KLEY PARC TERRASSE RENÉ

Notre dossier : B-57.02

ADDENDA N° 1

Veillez accuser réception de cet addenda en l'inscrivant à la première page de la formule de soumission, à défaut de quoi votre soumission peut être rejetée.

Cet addenda fait partie intégrante du document d'appel d'offres et le modifie de la façon suivante :

AJOUT DE DOCUMENTS – BPA

Veillez prendre note des documents joints à la présente, émis par **BPA** en date du 27 mai 2025.

AJOUT DE DOCUMENTS – YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.

Veillez prendre note des documents joints à la présente, émis par **Yves Woodrough Architectes inc.** en date du 27 mai 2025.

KL/st

Pièces jointes



Karine Lorrain, ing., M. ing.
Directrice du Service du génie

N° STR-001

Client : Ville de Saint-Eustache
Projet : Aggrandissement du chalet Reiner Kley parc terrasse René
Projet n° : 25-0507
Description : Modification de géométrie
Division(s) : Structure
Par : Kevin Léveillé, ing.



Date : 2025-05-27

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux générés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

1. Documents

1.1 Documents inclus

- Plans :
 - S-101, révision 1.

2. Description des travaux

- Modification de la géométrie.

Pour les détails, voir documents ci-joints.

**B-57.02 AGRANDISSEMENT DU CHALET
DE PARC REINER-KLEY
71, 63^e avenue, Saint-Eustache (Québec) J7P 3N7**



Service des travaux public
43, boulevard Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 5B9

ARCHITECTURE

ADDENDA A-1 / 27 mai 2025



« Cet addenda fait partie des dessins et devis originaux et devra être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les travaux affectés par cet addenda se conformeront aux dessins et devis originaux, aux conditions générales, aux modifications des conditions générales et à tout addenda émis antérieurement s'il en est. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux affectés par ces addendas est inclus dans le montant de la soumission ».

1. DEVIS D'ARCHITECTURE

1.1 SECTION 09 21 13 – REVETEMENTS EN PLAQUES DE PLATRE

- **Ajouter** la section ci-jointe, émise pour addenda A-1.

2. DESSINS D'ARCHITECTURE

2.1 FEUILLE A001 – PLAN D'IMPLANTATION

- **Remplacer** la feuille par celle ci-jointe, émise pour addenda A-1. Les modifications sont identifiées d'un symbole d'addenda et comprennent notamment les suivants :
 - Modification du profil du bâtiment.
 - Ajout de la marge de recul.
 - Ajout dans les notes générales d'une note concernant la marge de recul.

2.2 FEUILLE A002 – PLANS ET ÉLÉVATIONS – DÉMOLITION

- **Remplacer** la feuille par celle ci-jointe, émise pour addenda A-1. Les modifications sont identifiées d'un symbole d'addenda et comprennent notamment les suivants :
 - Modification du profil de la démolition du mur extérieur.

2.3 FEUILLE A003 – PLANS – CONSTRUCTION

- **Remplacer** la feuille par celle ci-jointe, émise pour addenda A-1. Les modifications sont identifiées d'un symbole d'addenda et comprennent notamment les suivants :
 - Modification du profil du bâtiment et ajustement de l'aménagement intérieur en fonction du nouveau profil.
 - Modification du profil de la jonction entre le mur existant et le nouveau mur.
 - Remplacer le contreplaqué intérieur des murs et plafonds de ce local par deux (2) panneaux de gypse type X 16 mm. Ajuster les cloisons types en conséquence.
 - Ajouter dans le local cuisinette 201 une trappe d'accès au plancher pour l'accès au drain.
 - Ajout dans les notes générales d'une note concernant l'emplacement des appareils de plomberie.

2.4 FEUILLE A004 – ÉLÉVATIONS – CONSTRUCTION

- **Remplacer** la feuille par celle ci-jointe, émise pour addenda A-1. Les modifications sont identifiées d'un symbole d'addenda et comprennent notamment les suivants :
 - Modification de l'élévation 4/A004 en fonction du nouveau profil du bâtiment.

2.5 FEUILLE A006 – PLAN AGRANDI ET DÉTAILS TYPE

- **Remplacer** la feuille par celle ci-jointe, émise pour addenda A-1. Les modifications sont identifiées d'un symbole d'addenda et comprennent notamment les suivants :
 - Remplacement du détail 2/A006 afin de refléter le nouveau profil du bâtiment.
 - Modification du profil du bâtiment et ajustement de l'aménagement intérieur en fonction du nouveau profil sur le détail 1/A006.
 - Remplacer le contreplaqué intérieur des murs et plafonds de ce local par deux (2) panneaux de gypse type X 16 mm. Ajuster les cloisons types en conséquence.

FIN DE L'ADDENDA A-1 – ARCHITECTURE

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

- .1 Fournir la main-d'œuvre qualifiée, les matériaux, les produits, l'équipement, la machinerie, l'outillage, les échafaudages, les accessoires, les installations et tous les autres services requis pour la réalisation de tous les travaux de revêtement en plaques de plâtre montrés sur les plans et les détails, et/ou décrits à la présente section du devis, incluant, mais sans s'y limiter, les actions et/ou les travaux suivants :
 - .1 Plaques de plâtre intérieures.
 - .2 Finition des plaques de plâtre intérieures.
- .2 Réaliser, sans frais supplémentaires, tous les menus travaux, lesquels, bien que non montrés sur les plans et les détails, et/ou non décrits au devis, sont néanmoins nécessaires à la parfaite exécution de l'ouvrage.

1.2 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 06 10 00 – Charpenterie.
- .2 Section 07 21 16 – Isolants en matelas.
- .3 Section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.
- .4 Section 08 11 13 – Portes et cadres en acier.
- .5 Section 09 90 00 – Peinture.
- .6 Section 10 28 00 – Accessoires sanitaires.
- .7 Section électricité.
- .8 Section mécanique.

1.3 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM)
 - .1 ASTM C475, Standard Specification for Joint Compound and Joint Tape for Finishing Gypsum Board.
 - .2 ASTM C840, Specification for Application and Finishing of Gypsum Board.
 - .3 ASTM C1002, Standard Specification for Steel Self-Piercing Tapping Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Wood Studs or Steel Studs.
 - .4 ASTM C1047, Standard Specification for Accessories for Gypsum Wallboard and Gypsum Veneer Base.
 - .5 ASTM C1396, Standard Specification for Gypsum Board.
 - .6 ASTM D3678, Standard Specification for Rigid Poly (Vinyl Chloride) (PVC) Interior-Profile Extrusions.
 - .7 ASTM D3273, Standard Test Methods for Resistance to Growth of Mold on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber.
 - .8 ASTM G21, Standard Practice for Determining Resistance of Synthetic Polymeric Materials to Fungi.
- .2 Gypsum Association (GA)
 - .1 GA-214, Recommended Levels of Finish - Gypsum Board, Glass Mat & Fiber-Reinforced Gypsum Panels.
 - .2 GA-600 Fire Resistance and Sound Control Design Manual.

- .3 Office général des normes du Canada (CGSB)
 - .1 CAN/CGSB-51.34, Pare-vapeur en feuille de polyéthylène pour bâtiments.

1.4 RENCONTRE PRÉPARATOIRE

- .1 Tenir une rencontre préparatoire deux (2) semaines avant le début des travaux de cette section. Cette rencontre réunira l'entrepreneur général, l'installateur ainsi que le représentant du manufacturier pour discuter des points suivants :
 - .1 Les besoins des travaux, y compris les exigences concernant les échantillons de l'ouvrage;
 - .2 L'état du ou des supports;
 - .3 Les produits, techniques et méthodes de mise en oeuvre proposés;
 - .4 La coordination des travaux avec ceux exécutés aux termes des sections connexes;
 - .5 La coordination des travaux avec ceux exécutés par d'autres corps de métiers;
 - .6 Les instructions du fabricant concernant la mise en oeuvre;
 - .7 Les mesures de protection que les travailleurs doivent prendre pour se protéger contre la poussière en cours de travaux;
 - .8 Les termes de la ou des garanties.
- .2 À la suite de cette rencontre, le manufacturier émettra un document d'installation résumant les actions à prendre.
- .3 Le compte-rendu de la rencontre devra être expédié à toutes les parties mentionnées dans les 72 heures suivant celles-ci.
- .4 S'assurer que le manufacturier offrira un support continu en plus de visites périodiques sur le chantier afin d'assurer que l'exécution des travaux respecte les prescriptions de la présente section.

1.5 COORDINATION

- .1 Coordonner la mise en œuvre des revêtements en plaques de plâtre avec la mise en œuvre des fonds de fixations requis pour l'installation des équipements et accessoires intégrés, se référer à la section 06 10 00 – Charpenterie.

1.6 DOCUMENTS / ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR EXAMEN / INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les instructions et la documentation du fabricant concernant les revêtements en plaques de plâtre. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.

1.7 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les revêtements en plaques de plâtre conformément aux exigences de la section 01 61 00 – Exigences générales concernant les produits, aux instructions écrites du fabricant et à celle indiquées ci-après.

- .2 Livraison et acceptation
 - .1 Livrer les matériaux et le matériel au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Entreposage et manutention
 - .1 Entreposer les matériaux et le matériel dans un endroit propre, sec et bien aéré, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Entreposer les produits de manière à les protéger contre le gel et les intempéries.
 - .3 Remplacer les matériaux et le matériel endommagés par des matériaux et du matériel neufs.

1.8 CONDITIONS AU CHANTIER

- .1 Maintenir la température de l'air ambiant à au moins 10°C et au plus 21°C, durant 48 heures avant la pose et le jointolement des plaques de plâtre, pendant la pose et le jointolement, et durant au moins 48 heures après l'achèvement des joints.
- .2 Poser les plaques de plâtre et effectuer le jointolement sur des surfaces propres, sèches et non givrées.
- .3 Assurer une bonne ventilation dans les aires du bâtiment revêtues de plaques de plâtre afin d'évacuer l'humidité excessive qui pourrait empêcher le séchage du matériau de jointolement immédiatement après son application.

PARTIE 2 – PRODUITS

2.1 MATÉRIAUX/ MATÉRIELS

- .1 **Plaques de plâtre hydrofuge**
 - .1 Plaques de plâtre conformes à la norme ASTM C1396, constitué d'un noyau de plâtre incombustible de type X, résistant à l'humidité et aux moisissures, recouvert de papier résistant à l'humidité et aux moisissures.
 - .2 Dimensions : 1220 mm de large x longueur utile maximale x 16 mm d'épaisseur.
 - .3 Rives équerries aux extrémités et rives amincies sur les côtés.
 - .4 Résistance à la moisissure : Cote de 10, selon ASTM D3273 ou cote 0, selon ASTM G21.
 - .5 Produits de référence :
 - .1 M2Tech Type X, de CertainTeed.
 - .2 Sheetrock Mold Tough, de CGC.
 - .3 Gold Bond XP Fire-Shield, de National Gypsum.
 - .4 Toughrock Fireguard X Mold-Guard, de Georgia Pacific Canada
 - .5 Équivalent approuvé.

2.2 FIXATIONS

- .1 **Fixations sur montants de bois**
 - .1 Clous : Conformes à la norme ASTM C514.

2.3 ACCESSOIRES

- .1 Moulures pour angles et extrémités**
 - .1 Moulure d'angle en « L » à noyau de copolymère ou d'acier galvanisé, recouvert de papier saturé de latex, conforme à la norme ASTM C1047.
 - .2 Pliée en usine en « J » ou en « L », selon l'angle des cloisons et des conditions d'installation.
 - .3 Produit de référence :
 - .1 Moulures NO-COAT, de CertainTeed.
 - .2 Renforts d'angles métalliques à face de papier Sheetrock, de CGC.
 - .3 Moulures Platinum, de Bailey Metal Products.
 - .4 Équivalent approuvé.
- .2 Ruban à joint pour plaques de plâtre**
 - .1 Ruban à jointoyer en papier, à fibres transversales, conforme à la norme ASTM C475, conçu pour être utilisé avec du composé à joint afin de renforcer les joints entre les plaques.
 - .2 Avec plis au centre du ruban.
 - .3 Produit de référence :
 - .1 Ruban à jointoyer Marco, de CertainTeed.
 - .2 Ruban Sheetrock, de CGC.
 - .3 ProForm Paper Joint Tape, de National Gypsum.
 - .4 Équivalent approuvé.
- .3 Produit pour joints pour plaques de plâtre**
 - .1 Pâte à joints et de remplissage tout usage conforme à la norme ASTM C475/C475M, sans amiante.
 - .2 Produit de référence :
 - .1 AllPurpose, de CertainTeed.
 - .2 AllPurpose Sheetrock, de CGC.
 - .3 AllPurpose, de National Gypsum.
 - .4 Équivalent approuvé.
- .4 Feuille de polyéthylène**
 - .1 Conforme à la norme CAN/CGSB-51.34, épaisseur 0,25 mm.
- .5 Profilés de fourrures métalliques**
 - .1 Barre résiliente conforme à la norme ASTM C645; en tôle d'acier laminée et galvanisée par immersion à chaud selon un zingage Z120, épaisseur nominale de 0,8 mm.
 - .2 Profilée selon un profil « oméga » permettant la fixation des plaques de plâtre au moyen de vis.
- .6 Isolants acoustiques et thermiques**
 - .1 Se référer aux prescriptions de la section 07 21 16 – Isolants en matelas.
- .7 Scellant d'étanchéité acoustique et de finition**
 - .1 Se référer aux prescriptions de la section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.

PARTIE 3 – EXÉCUTION

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, recommandations et spécifications écrites du fabricant, y compris aux bulletins techniques et aux instructions d'installation précisées dans les catalogues de produits et sur les cartons d'emballage, ainsi qu'aux indications des fiches techniques.

3.2 MONTAGE

- .1 Sauf indication contraire, exécuter la pose et la finition des revêtements en plaques de plâtre conformément à la norme ASTM C840.
- .2 Assujettir les appareils d'éclairage au plafond au moyen de suspensions supplémentaires placées au plus à 150 mm des angles de l'appareil et au plus à 600 mm sur tout son pourtour.
- .3 Installer les éléments de niveau, l'écart admissible étant de 1:1200.
- .4 Encadrer de profilés de fourrure les ouvertures logeant les panneaux de visite, les appareils d'éclairage, les diffuseurs, les grilles.
- .5 Poser des fourrures destinées à la fixation des plaques de plâtre constituant le revêtement des cloisons verticales sur toute la hauteur de la cloison, jusqu'à la structure du bâtiment.
- .6 Sauf indication contraire, poser des fourrures murales destinées à la fixation des plaques de plâtre, conformément à la norme ASTM C 840.
- .7 Poser des fourrures autour des ouvertures du bâtiment et autour du matériel encastré, des armoires, des panneaux de visite. Prolonger les fourrures dans les jouées. Consulter les fournisseurs de matériel quant aux jeux et aux dégagements requis.
- .8 Aux endroits indiqués, poser des fourrures autour des gaines-conduits, des poutres, des colonnes, de la tuyauterie ou de tous les éléments de services d'utilités apparents.
- .9 Poser les fourrures souples perpendiculairement aux poteaux, à 600 mm d'entraxe au maximum et à 150 mm au maximum de la jonction plafond/mur. Les fixer à chaque appui à l'aide de vis pour cloisons sèches de 25 mm de longueur.
- .10 Poser une bande continue de 150 mm de hauteur découpée dans une plaque de plâtre de 16 mm d'épaisseur, à la base de chaque cloison montée sur des fourrures souples.

3.3 POSE

- .1 Ne pas poser les plaques de plâtre avant que les bâtis d'attente, les ancrages, les cales, les matériaux acoustiques isolants ainsi que les installations électriques et mécaniques aient été approuvés.
- .2 Fixer les plaques de plâtre aux fourrures ou à la charpente à l'aide d'ancrages à vis. Poser les vis à 300 mm d'entraxe au maximum.
 - .1 Revêtement d'une seule épaisseur
 - .1 Poser les plaques de plâtre au plafond d'abord, puis en revêtir les murs, selon la norme ASTM C840.

- .2 Poser les plaques murales à la verticale ou à l'horizontale, selon le sens qui donnera le moins possible de joints de rive ou d'extrémité.
- .2 Revêtement à double épaisseur
 - .1 Poser les plaques de plâtre constituant la sous-couche du revêtement, puis les plaques qui formeront la face apparente de celui-ci.
 - .2 Poser les plaques constituant la sous-couche du revêtement du plafond avant celles de la sous-couche du revêtement mural, puis poser dans le même ordre les plaques de la face apparente de ces revêtements. Décaler d'au moins 250 mm les joints des deux couches de chaque revêtement.
 - .3 Sauf indication contraire, poser les plaques constituant la sous-face du revêtement à angle droit par rapport aux éléments supports.
 - .4 Poser les plaques constituant la sous-face du revêtement mural de manière que les joints reposent contre les éléments supports, puis poser les plaques de la face apparente de ce revêtement en décalant les joints de 250 mm au moins par rapport à ceux de la sous-face.
- .3 Lorsque les montants sont doublés au pourtour des ouvertures, sécuriser les plaques de plâtre en les fixant à chacun des deux (2) montants.
- .4 Plafonds: poser les plaques de plâtre d'extérieur perpendiculairement aux éléments supports et décaler les joints d'extrémités le long des supports. Laisser un jeu de 6 mm au bout des plaques aboutant d'autres ouvrages.
- .5 Appliquer un produit d'étanchéité sur les rives et les extrémités des plaques de plâtre hydrofuges ainsi que sur les découpes qui en exposent l'âme et sur la tête des fixations utilisées.
- .6 Appliquer un cordon continu de 12 mm de diamètre d'un produit d'étanchéité acoustique sur le pourtour de chaque paroi de cloison, au point de rencontre des plaques de plâtre et de la charpente, là où les cloisons aboutent les éléments fixes du bâtiment. Sceller parfaitement toutes les découpes pratiquées autour des boîtes électriques, des conduits, dans les cloisons dont le pourtour est garni d'un produit d'étanchéité acoustique.
- .7 Poser les plaques de plâtre au plafond dans le sens qui donnera le moins possible de joints d'aboutement. Décaler les joints d'extrémités d'au moins 250 mm.
- .8 Poser les plaques de plâtre à la verticale sur les murs afin d'éliminer les joints d'aboutement. À l'exception des aires pour lesquelles les codes locaux ou les assemblages avec degré de résistance au feu exigent une pose à la verticale, les plaques doivent, dans les escaliers et les autres locaux comportant de grandes surfaces murales, être posées à l'horizontale et les joints d'aboutement doivent être décalés sur les poteaux.
- .9 Poser les plaques en plaçant la face de parement côté extérieur.
- .10 Ne pas poser de plaques de plâtre endommagées ou humides.

- .11 Placer les joints d'aboutement sur les éléments supports. Décaler les joints verticaux sur différents poteaux de chaque côté du mur.
- .12 Laisser un espace de 3 mm entre le plancher et la plaque de plâtre de départ.

3.4 INSTALLATION

- .1 Monter les accessoires d'équerre, d'aplomb ou de niveau, et les assujettir solidement dans le plan prévu. Utiliser des pièces pleine longueur lorsque c'est possible. Faire des joints bien ajustés, alignés et solidement assujettis. Tailler les angles à onglet et les ajuster parfaitement, sans laisser de bords rugueux ou irréguliers. Fixer les éléments à 150 mm d'entraxe. Utiliser de la colle de contact appliquée sur toute leur longueur lorsque que les plaques sont fixées avec un adhésif de lamination.
- .2 Poser les moulures d'affleurement sur le pourtour des plafonds suspendus.
- .3 Poser des moulures d'affleurement à la jonction des plaques de plâtre et des surfaces sans couvre-joint, ainsi qu'aux divers endroits indiqués. Sceller les joints avec un produit d'étanchéité.
- .4 Poser des bandes isolantes continues aux rives des plaques de plâtre et des moulures d'affleurement, à leur jonction avec les cadres métalliques des fenêtres et des portes extérieures, afin qu'il n'y ait pas de pont thermique.
- .5 Poser une moulure à cavet à la jonction mur/plafond selon les indications. Réduire le nombre de joints au minimum; installer des moulures d'angles dans les coins.
- .6 Confectionner des joints de retrait avec des éléments préfabriqués insérés dans le revêtement formé par les plaques de plâtre et fixés indépendamment de chaque côté du joint.
- .7 Poser un écran antipoussière continu en polyéthylène au fond et en travers des joints de retrait.
- .8 Réaliser des joints de retrait aux endroits indiqués et aux endroits suivants :
 - .1 Au mur, les joints de retrait devront être espacé de 10 m au maximum dans toutes directions.
 - .2 Au plafond, les joints de retrait devront être espacé de 15 m au maximum dans toutes directions.
 - .3 À l'emplacement des joints de dilatation du bâtiment.
 - .4 À l'emplacement des joints de construction du bâtiment.
- .9 Réaliser les joints de retrait d'équerre et d'alignement.
- .10 Fixer correctement les plaques de plâtre à l'ossature à l'aide vis ou de clous sans endommager les rives ainsi que les extrémités des plaques de plâtre.
- .11 Poser des chaperons sur les cloisons en plaques de plâtre qui ne se prolongent pas jusqu'au plafond.

- .12 Enter les couronnements aux angles et aux intersections, et les fixer à chaque élément au moyen de trois (3) vis.
- .13 Poser des trappes de visite pour les appareils électriques et mécaniques prescrits dans les sections appropriées.
 - .1 Assujettir fermement les cadres aux fourrures ou aux éléments de charpente.
- .14 Finir les joints entre les plaques et dans les angles rentrants au moyen des produits suivants: pâte à joint, ruban et enduit pour ruban. Appliquer ces produits selon les recommandations du fabricant et lisser en amincissant le tout de façon à rattraper le fini de la surface des plaques.
- .15 Finition des plaques de plâtre: donner aux revêtements en plaques de plâtre des murs et des plafonds des finis conformes aux exigences énoncées à la norme GA-214.
 - .1 Degrés de finition
 - .1 Degré 0: Aucun produit de jointoiment, accessoire ou élément de finition requis.
 - .2 Degré 1: Pose avec joints et angles intérieurs recouverts d'un ruban noyé dans la pâte à joint. Les surfaces jointoyées doivent être exemptes de surplus de pâte à joint, mais les marques d'outils et les bosselures sont acceptables.
 - .3 Degré 2: Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer une couche distincte de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Les surfaces jointoyées doivent être exemptes de surplus de pâte à joint, mais les marques d'outils et les bosselures sont acceptables.
 - .4 Degré 3: Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer deux couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Les surfaces jointoyées doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.
 - .5 Degré 4: Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer trois couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Les surfaces doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.
 - .6 Degré 5: Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer trois couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des fixations et des autres accessoires utilisés. Appliquer ensuite une mince couche d'enduit de parement sur la totalité de la surface du revêtement mis en place. Les surfaces jointoyées doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.
- .16 Recouvrir les moulures d'angles, les joints de retrait et, au besoin, les garnitures, de deux couches de pâte à joint et d'une couche d'enduit à ruban lissées et amincies de façon à rattraper le fini de la surface des plaques.

- .17 Remplir les dépressions laissées par la tête des vis avec de la pâte à joint et de l'enduit à ruban jusqu'à l'obtention d'une surface unie d'affleurement avec les surfaces adjacentes des plaques de plâtre, de façon que ces dépressions soient invisibles une fois la finition terminée.
- .18 Poncer légèrement les extrémités irrégulières et les autres imperfections. Éviter de poncer les surfaces adjacentes.
- .19 Une fois la pose terminée, l'ouvrage doit être lisse, de niveau ou d'aplomb, exempt d'ondulations et d'autres défauts, et prêt à être revêtu d'un enduit de finition.
- .20 Mélanger la pâte à joint de manière à obtenir un mélange légèrement moins consistant que lors de la finition des joints.
- .21 Appliquer une mince couche d'enduit de parement sur toute la surface à l'aide d'une truelle de plâtrier ou d'un couteau à plâtre, afin d'uniformiser la texture des surfaces, les dénivellations et les marques d'outils.
- .22 Laisser l'enduit de parement sécher complètement.
- .23 Enlever les bosselures en les ponçant légèrement ou en les essuyant avec un chiffon humide.

3.5 NETTOYAGE

- .1 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 11 – Nettoyage.
- .2 Nettoyage final
 - .1 Une fois les travaux terminés, procéder au nettoyage du chantier afin d'éliminer la saleté et les débris accumulés, attribuables aux travaux de construction et à l'environnement.
 - .2 Une fois les travaux de mise en oeuvre et le contrôle de la performance terminés, évacuer du chantier les matériaux et les matériels en surplus, les déchets, les outils et les barrières de sécurité.
- .3 Gestion des déchets : trier les déchets en vue de leur recyclage, conformément à la section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction / démolition.
 - .1 Retirer les bacs et les bennes de recyclage du chantier et éliminer les matériaux aux installations appropriées.

3.6 PROTECTION

- .1 Protéger les matériels et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .2 Réparer les dommages causés aux matériaux et aux matériels adjacents par l'installation des revêtements en plaques de plâtre.

3.7 LISTES ET TABLEAUX – TYPES DE PLAQUES

- .1 Sauf indication contraire, toutes les plaques de plâtre intérieures sont identifiées « panneaux de gypse 16 mm » aux documents peu importe leur type. Sauf indication contraire, remplacer les plaques de type standard par des plaques d'autres types, selon les prescriptions ci-dessous :

- .2 Lorsque la séquence des travaux ou de mise en œuvre des matériaux expose des plaques de plâtre standards aux intempéries ou à l'humidité, les remplacer par des plaques de plâtre hydrofuges ou des panneaux de support extérieurs, même si non indiqué.
- .3 Lorsque des plaques de plâtre standards sont en contact avec des matériaux à cure humide tels que, mais sans s'y limiter, les revêtements ignifuges et les enduits époxydiques, les remplacer par des plaques de plâtre hydrofuges ou des panneaux de support extérieurs, même si non indiqué.

**3.8 LISTES ET TABLEAUX
– NIVEAUX DE FINITION**

- .1 Sauf indication contraire, finir les surfaces intérieures des revêtements en plaques de plâtre selon les prescriptions ci-dessous :
 - .1 Plenums, vides de construction et autres espaces non-apparents : Degré de finition 2.
 - .2 Tout autres surfaces : Degré de finition 4.

— FIN DE SECTION —